

# Projet associatif du Foyer Résidence Rhodanien des Aveugles



« Un lieu, des liens, des vies »

## SOMMAIRE

1. Le mot du Président
2. Historique de l'association FRRA
3. Les valeurs et les engagements du FRRA
4. Les missions de l'association, dont la plateforme de services et l'EHPAD des Girondines
5. Le public, les relations avec les parties prenantes, nos partenariats dans la démarche d'accompagnement
6. L'offre de service de la plateforme (appartements, EHPAD, locaux...) et son organisation avec le « prendre soin » et le respect des besoins des personnes
7. Nos engagements Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) à 2025
8. Les axes stratégiques et les moyens de vision prospective pour l'avenir
9. Conclusion : l'engagement du Conseil d'Administration

### 1. Le mot du Président

*Le projet associatif de l'association Foyer Résidence Rhodanien des Aveugles (FRRA) réaffirme les valeurs humanistes et fondamentales de l'association, et ses grandes orientations pour les années 2020 à 2025. Je vous propose de donner une nouvelle impulsion politique et stratégique, au-delà de la gestion de son Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) « Les Girondines » qui dispose de 74 chambres individuelles (66 lits d'hébergement permanent, 8 lits d'hébergement temporaire), dont 1 Unité de Vie Protégée (UVP) : 12 lits permanents et 2 lits temporaires habilités à l'aide sociale. Il s'agit d'affirmer la spécificité d'accueil des personnes âgées déficientes visuelles en développant les échanges et partenariats avec les associations gestionnaires d'EHPAD membres de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France ou autres. Je souhaite promouvoir, dans notre plateforme de services (EHPAD, logements locatifs adaptés et structures connexes), une offre diversifiée répondant aux besoins d'aujourd'hui comme de demain. Enfin, nous souhaitons ensemble développer toutes coopérations, partenariats, relations et actions inter-générationnelles susceptibles de défendre les mêmes valeurs que l'association, dans l'intérêt des personnes âgées résidentes des Girondines.*

**Le Président**

## 2. Historique de l'association FRRRA

C'est sous l'impulsion d'Édouard Herriot, maire de Lyon, qu'est créée en 1933 une société « d'Habitations à Bon Marché » (HBM, ancêtre de nos HLM), dédiée spécifiquement aux aveugles.

L'association « Foyer des Femmes Aveugles » lui a fait suite en 1937 et s'est installée dans un bâtiment construit par les HBM, dans le but d'assurer la gestion et le logement, ainsi que le retour à l'autonomie de femmes aveugles. Cet accueil se composait de 36 chambres, toutes individuelles.

En 1976, près de quarante ans plus tard, la construction d'un nouveau bâtiment était devenue nécessaire et, sous l'impulsion de Pierre BADIOU (lui-même aveugle et membre de l'Amitié des Aveugles de Lyon) la décision en a été prise. L'association a changé de nom à cette occasion et est devenue le **Foyer Résidence Rhodanien des Aveugles (FRRRA)** (publication au Journal Officiel en date du 20 janvier 1977). Ce nouveau bâtiment comprenait 66 chambres individuelles réparties sur 3200 m<sup>2</sup>, et était destiné à recevoir des personnes aveugles ou malvoyantes des deux sexes.

Au cours des trente années qui ont suivi, l'établissement s'est progressivement ouvert à l'accueil de personnes voyantes, pour acquérir en 2004 le statut d'EHPAD : **Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes**, accueillant indifféremment aveugles, malvoyants ou voyants des deux sexes.

En 2006, compte-tenu de l'impossibilité de rénover le bâtiment et de satisfaire aux nouvelles normes techniques des EHPAD, est entreprise une recherche de « bailleur social » pouvant reconstruire notre établissement sur un nouvel emplacement. Après deux ans de recherches, un partenariat a pu être établi en 2009 avec la Société Anonyme de Construction de la ville de Lyon.

Une parcelle située au cœur du quartier de Gerland (dans la **Zone d'Aménagement Concertée des Girondins** du 7<sup>e</sup> arrondissement) a été retenue. Le projet a alors démarré, mais après un certain nombre de péripéties liées à la crise financière de 2008 il a fallu, pour que le projet se poursuive, que notre association prenne en charge la maîtrise d'ouvrage. Nous sommes donc devenus propriétaires d'une parcelle de 2232 m<sup>2</sup>, et avons engagé, dès 2013, le processus de construction.

Le nouveau bâtiment comprend donc un EHPAD de 74 chambres et 17 logements en Prêt Locatif Social adaptés, sur une surface totale construite d'environ 6000 m<sup>2</sup>. Il est situé au *16 allée Eugénie Niboyet, Lyon 7<sup>e</sup>*. Nous l'avons nommé « **Les Girondines** » en hommage aux femmes héroïques Manon Roland, Olympe De Gouges et Charlotte Corday, qui ont participé à cette période de la Révolution française qui a aussi fortement marqué la ville de Lyon.

Les travaux se sont déroulés de décembre 2014 à septembre 2016, date à laquelle nous avons quitté nos anciens bâtiments de la rue de l'Effort (la bien nommée !) pour intégrer ce bâtiment enfin achevé.

Le but de notre association, aujourd'hui, est de gérer une plateforme de services comportant, entre autres, un établissement médico-social (EHPAD) et de proposer à des personnes âgées, aveugles, malvoyantes ou non, des conditions d'hébergement optimales.

### 3. Les valeurs de l'association et nos engagements FRRRA

L'association Foyer Résidence Rhodanien des Aveugles, c'est « *Un lieu, des liens, des vies* » au sein d'une plateforme de services comportant des appartements, la gestion de l'EHPAD « Les Girondines », et des locaux collectifs et de bien-être, qui s'appuie avec détermination sur les valeurs fondamentales suivantes :

- **Solidarité et humanisme**, traduites dans **un lieu** : la plateforme de services, qui est ouverte vers l'extérieur et vers les parties prenantes (résidents, locataires, structures externes, partenaires, salariés et bénévoles),
- **Bienveillance et bientraitance**, traduites dans **des liens** entre : les résidents, les salariés, les bénévoles, et les intervenants assurant le soin dans la plateforme de services,
- **Respect et dignité**, traduites par **des vies** : valorisées par la diversité et le respect individuel des publics accompagnés.

### 4. Les missions de l'association au sein de la plateforme de services et de l'EHPAD des Girondines

**Reconnaitre les particularités de la déficience visuelle** - en proposant des accompagnements spécifiques aux résidents présentant ce handicap, et en particulier à ceux et celles ayant perdu la vue récemment. Poursuivre les actions engagées avec la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France et les associations fédérées gestionnaires d'EHPAD vers la création du **Label Déficience Visuelle** en EHPAD. Participer aux réunions annuelles des présidents d'associations et directeurs d'établissements de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France.

**Une plateforme de services** - en permettant l'attribution des 17 logements prioritairement aux personnes en situation de handicap, tout en respectant la possibilité d'attribution aux personnes valides. Un EHPAD de 74 chambres individuelles (66 lits d'hébergement permanent, 8 lits d'hébergement temporaire) dont 1 **Unité de Vie Protégée (UVP)** comportant 12 lits permanents et 2 lits temporaires et un **Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA)**. Des locaux et un espace « **Soins Bien-Être** » ouverts à des partenaires et à d'autres associations qui partagent nos valeurs.

**Le « prendre-soin »** - en veillant tout particulièrement au maintien de la qualité des soins de tous les résidents tant en **UVP** qu'au **PASA**. Il faut offrir le meilleur service au tarif le plus juste et ouvrir le pôle « Soins Bien-Être » au plus grand nombre. Et accompagner aussi au mieux le résident et sa famille jusqu'à la fin de vie.

**Le bien-être** - en assurant un accompagnement personnalisé et adapté :

- des résidents,
- des locataires en cohérence avec leur parcours de vie,
- en lien avec leur famille, par une prise en compte de l'autonomie de chacun.

Il faut appréhender les désirs et répondre aux besoins de tous, développer les possibilités de sorties extérieures à des fins d'enrichissement personnel (mais aussi de distractions et de plaisirs !) dans le cadre d'activités culturelles aussi bien que de loisirs.

## 5. Le public, les relations avec les parties prenantes, nos partenariats dans la démarche d'accompagnement

**Les aveugles et déficients visuels** continuent de constituer une spécificité forte de notre établissement et de notre association. Elle s'élargit désormais à d'autres types de déficiences et pathologies diverses. De nombreux choix d'équipements et d'accompagnements individuels profitent aux résidents, puisque la plateforme de services et l'EHPAD des Girondines accueillent toutes les personnes, et tous les âges.

**Le bâtiment de la plateforme de services** s'inscrit en harmonie au sein d'un quartier en pleine rénovation, dont les critères de respect de l'environnement, de calme et d'harmonie s'illustrent parfaitement dans l'allée Eugénie Niboyet (notre adresse) nouvel axe de circulation douce qui privilégie piétons, sportifs et cyclistes.

**La plateforme de services des Girondines** est soutenue par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) par la Métropole du Grand Lyon via ses services Personnes Âgées (PA) et Personnes Handicapées (PH), par l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes (ARS Auvergne-Rhône-Alpes), par la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France, et par L'Association pour l'insertion sociale et professionnelle des handicapés (LADAPT).

## 6. L'offre de service de la Plateforme (appartements, EHPAD, locaux...) et son articulation avec le prendre soin dans le respect des besoins des personnes

Le regroupement dans une plateforme de services permet d'assurer un suivi et un accompagnement dans la durée, intégrant l'évolution des capacités physiques et/ou cognitives de chacun, dans ce qu'on pourrait appeler une « **fluidification des parcours** ».

**Des équipements très modernes** permettent la mise en œuvre du « prendre soin » dans l'EHPAD : baignoires médicalisées, rails au plafond permettant la mobilisation des résidents, etc., et facilitent le travail quotidien du personnel. Un **Pôle d'Activité de Soins Adaptés (PASA)** accompagne les plus fragiles, et une attention particulière est apportée à la **sécurité des résidents** (spécialement dans l'Unité de Vie Protégée du 4<sup>e</sup> étage).

Au sein de l'espace « **Soins Bien-Être** », une démarche thérapeutique est planifiée, analysée et évaluée en **équipe pluridisciplinaire**, sous le contrôle combiné des **médecins traitants** et du **médecin coordonnateur**. Elle s'insère de manière harmonieuse dans le **projet de soin du résident**.

Tout concourt au **repérage dans l'espace à la stimulation sensorielle**, à l'autonomie et au bien-être des résidents grâce aux animations proposées, aux jardins aménagés sur les terrasses, aux équipements ludiques et sportifs des jardins extérieurs, en particulier pour les personnes aveugles.

L'équipement général du bâtiment pour les **Personnes à Mobilité Réduite (PMR)**, les appartements et les locaux communs, et l'ouverture à l'extérieur sur une allée à circulation douce, étendent les possibilités de promenades paisibles.

## 7. Nos engagements Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

L'association FRRA à la volonté politique de s'inscrire dans des engagements RSE avec des actions concrètes (Qualité de Vie au Travail, traitement des déchets, ...). Il s'agit d'une démarche éthique destinée à assurer un accompagnement durable. L'évaluation de ces actions sera communiquée tous les ans aux parties prenantes, et sur le site internet de l'association.

## 8. Les axes stratégiques et les moyens d'une vision prospective pour l'avenir

L'association doit prendre en compte les contraintes des dotations budgétaires tutélaires, la recherche de partenaires, la veille des appels à projets contribuant à la stratégie de la plateforme de services, dans le but de financer notre vision prospective et d'alimenter nos actions en moyens suffisants. S'agissant de l'EHPAD, l'obtention de moyens nécessaires participent à la qualité de la prestation, en relation avec les indicateurs institutionnels, et avec les éléments comparatifs dans notre environnement métropolitain.

Afin de réaliser ses missions et de garantir la qualité des prestations offertes, elle s'adapte aux besoins évolutifs des personnes âgées et des bénéficiaires de la plateforme de services.

Les orientations stratégiques soutiennent, développent et renforcent les activités et services proposés au sein de la plateforme. Elles sont en cohérence avec le projet d'établissement, le **Conseil de la Vie Sociale (CVS)**, le projet de soin et le projet de vie individualisé.

Ces orientations doivent aussi prendre en compte l'évolution du contexte législatif. Elles intègrent :

1. **La reconnaissance des spécificités de la déficience visuelle (ADV)**, avec des actions pour renforcer l'accompagnement spécifique des bénéficiaires non-voyants dans les différentes activités de l'association, en lien avec les autres structures partenaires. Les actions de communication ciblées seront poursuivies,
2. **Le prendre soin jusqu'à la fin de vie** avec nos équipes et les particularités de l'**Unité de Vie Protégée** et du **PASA** pour nos résidents. Notre plateforme de services offrira donc différentes modalités de prise en charge et d'hébergement pour les personnes âgées et/ou handicapées,
3. **La qualité de vie et le bien-être collectif**, avec les parties prenantes (personnels, animateurs, partenaires, familles et bénévoles), selon l'autonomie des acteurs, pour « sortir des étages » en accédant aux lieux vies de la plateforme.

Le fonctionnement et la pérennité de l'Association repose sur le volontariat et la capacité à se mobiliser. Des administrateurs bénévoles assurent la continuité de l'Association en tant que personne morale. Les administrateurs ont le souci du renouvellement des postes qu'ils occupent au sein du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration s'entoure des personnes dont les compétences et l'expérience sont utiles aux missions de l'association et à l'établissement qu'elle gère. Des espaces d'échange, de partage de l'information entre administrateurs, salariés, usagers, familles et bénévoles, favorisent le développement de cette vie associative. Le développement de partenariats avec les établissements de la région Auvergne Rhône-Alpes qui reçoivent des personnes déficientes visuelles, et également avec ceux accueillant des personnes ayant des difficultés cognitives est essentiel. L'objectif est de permettre une meilleure fluidité des parcours des personnes ainsi accompagnées, en proposant des solutions variées selon l'évolution de leur état.

## **9. Conclusions**

Le conseil d'administration de l'association **Foyer Résidence Rhodanien des Aveugles** est le garant de la mise en œuvre des objectifs dans le respect de nos valeurs. Il s'appuie sur une équipe de salariés formés et compétents, que ce soit pour les soins, l'animation ou l'accueil de l'ensemble des résidents. La particularité historique d'accueil de personnes déficientes visuelles s'inscrit dans une volonté d'inclusion en milieu ordinaire intégrant des moyens spécifiques et humains.

**Le « vivre ensemble »** des personnes parties prenantes de la plateforme de services, (résidents âgés de l'EHPAD, locataires des logements PLS, salariés et partenaires) est favorisé par l'ergonomie de la conception du bâtiment des Girondines.

**Le bien-être** des personnes âgées, des bénéficiaires, des locataires accueillis à la plateforme de services des Girondines **est au cœur des préoccupations de l'association Foyer-Résidence Rhodanien des Aveugles (FRRRA).**